



LIVRET U9

Saison 2018-2019



LE CALENDRIER DE LA SAISON

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER	
1		1-2-4-5 CFF1	3	foot indoor féminin	1		5	futsal féminin	
6		Plateau							
7	AG DISTRICT	13		10	Plateau	8	Plateau	12	
14	Réunion de Secteur	20	Plateau	17	Module Animatrice Fédérale	15	Plateau	19	
22	Rentrée du Foot	27	22-23 Module U9	24	Plateau	22		26	Plateau
29						29			
FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN	
2	Plateau	2	Plateau	6	Plateau Coaching des Mamans	4	Plateau	1	
9	foot indoor féminin	9	Plateau	13		11	foot féminin en fête Module Animatrice Fédérale	8	Journée Nationale
	14-15 Module U9	16		20		18	Plateau	16	Foot'Océane (85)
23		23	Plateau	27	Plateau	19	fémiplage (44)	22	
			29-30 Module U9			25		29	sortie coupe du monde féminine

LE DEROULEMENT D'UN PLATEAU

- 14h00 Les clubs arrivent sur le lieu du plateau
Les enfants et les accompagnateurs d'équipes passent au vestiaire pour que les enfants se mettent en tenue.
- 14h20 Tous les enfants et les accompagnateurs d'équipes munis de leur chasuble se réunissent sur le terrain à 11.
Le responsable du plateau donne les feuilles de rotations à chaque accompagnateur d'équipe.
- 14h30 Début du plateau. 5 séquences de 10 minutes + 3 minutes entre chaque séquence.
- 15h30 Les enfants et les accompagnateurs ramassent le matériel et le déposent à l'endroit indiqué.
Les enfants, sous la responsabilité des accompagnateurs d'équipes, vont au vestiaire pour prendre leur douche. Puis ils prennent le goûter. Et c'est le départ.

L'HORAIRE OFFICIEL DU DEBUT DU PLATEAU EST 14h30. IL POURRA NEANMOINS ETRE MODIFIE A LA DEMANDE DU CLUB RECEVANT EN CAS D'ACCUEIL DE PLUSIEURS MANIFESTATIONS LE SAMEDI APRES-MIDI. CE DERNIER DOIT EN INFORMER TOUS LES AUTRES CLUBS ET LE DISTRICT DANS LES PLUS BREFS DELAIS.

POUR ETRE MIEUX INFORME

MODULES U9

Condition d'accès : être licencié FFF et être âgé de 15 ans et plus.

Objectifs : Accueillir en sécurité des enfants de 7 à 8 ans (U9), animer et conduire des séances en cohérence avec la catégorie concernée, accompagner et diriger une équipe lors des plateaux.

Lundi 22 et mardi 23 octobre à Candé. **Judi 14 et vendredi 15 février** à Villevêque.

Vendredi 29 et samedi 30 mars à Murs Erigné.

CFF1 (modules U9 et U11)

Condition d'accès : être licencié FFF et être âgé de 16 ans et plus.

Objectifs : Accueillir en sécurité des enfants de 7 à 10 ans (U9-U11), animer et conduire des séances en cohérence avec la catégorie concernée, accompagner et diriger une équipe lors des plateaux et critérium.

Lundi 1^{er}, mardi 2, jeudi 4 et vendredi 5 octobre à Trélazé.

Inscription sur le site internet du District : <https://foot49.fff.fr/inscriptions-formations/>

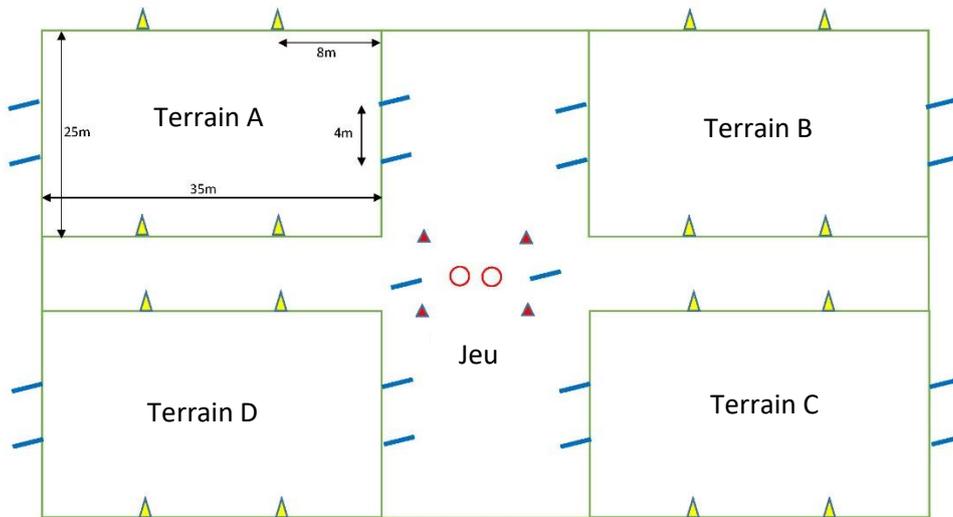
ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE U9

Condition d'accès : licencié ou non. Encadrant ou non d'une équipe U9. Maman Papa d'une ou un U9 ou non.

Objectifs : Rôle d'un accompagnateur d'équipe U9 lors d'un plateau.

Informations supplémentaires et inscriptions sur le site internet du District : <https://foot49.fff.fr/simple/formations-pour-les-encadrants-du-foot-danimation/>

LES TERRAINS



Les équipes suivent les rotations comme indiqué sur la feuille remise par le responsable du plateau.

Les enfants font OBLIGATOIREMENT 4 matchs et 1 jeu.

LES PRINCIPALES LOIS DU JEU

Catégorie	U8 (enfants nés en 2011) et U9 (enfants nés en 2010). Possibilité de faire jouer les U10F (filles nées en 2009).
Nombres d'enfants par équipe	5 + 2 suppléants
Temps de jeu	5 séquences de 10 minutes (4 matchs et 1 jeu)
Buts	4m sur 1,5m (hauteur du jalon)
Touches	Au pied, sur une passe au sol, ou en conduite de balle. Les adversaires sont à 4 mètres minimum. Interdiction de marquer directement sur une touche.
Coup d'envoi	Le ballon est positionné au milieu du terrain. Les adversaires sont à 4 mètres minimum. Le ballon est botté dans n'importe quelle direction.
Hors Jeu	Pas de Hors Jeu
Arbitrage	Chaque accompagnateur d'équipe, situé de chaque côté du terrain, assure l'arbitrage pédagogique (expliquer aux enfants pourquoi on arrête le jeu).
Relance du gardien de but	Relance à la main, ou relance au pied sur ballon posé au sol. Volée et demi-volée interdite, sinon relance à refaire. Relance protégée (voir ci-dessous).
Relance protégée	<p>La relance protégée est mise en place lors de 2 situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quand le gardien a le ballon dans les mains - lors de la réalisation d'un coup de pied de but (obligatoirement fait par le gardien). <p>Les adversaires se positionnent hors de la zone protégée (voir dessins ci-dessus). Ils ne pourront y entrer que dans 3 situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si le ballon est touché par un partenaire du gardien - Si le ballon a franchi la ligne des 8 mètres - Si le ballon sort des limites du terrain. <p>Si les adversaires ne respectent pas la relance protégée, elle sera refaite par le gardien.</p>

SEULS LES ENFANTS QUI JOUENT ET LES ACCOMPAGNATEURS MUNIS DE LEUR CHASUBLE SONT AUTORISÉS SUR LE TERRAIN. LES SUPPORTERS (FAMILLES, AMIS) RESTENT DERRIÈRE LES MAINS COURANTES. ILS NE DONNENT PAS DE CONSIGNES. ILS ENCOURAGENT TOUS LES ENFANTS !!!